LA TOUR

RENCONTRES GÉNÉREUSES

Les Rencontres de jeunesses gruériennes d'hiver ont bouclé leur dernière édition (les 3 et 4 février) sur un bénéfice de 100 000 francs. Quelque 28 000 fr. ont été consacrés à une place de jeu inaugurée vendredi à La Tour-de-Trême, derrière l'Hôtel de Ville. En outre, 25 000 fr. sont allés aux 300 bénévoles mobilisés. Le comité annonce qu'il offrira encore un concert de Carole Rich lors du Noël des aînés à l'Hôtel de Ville de La Tour. SZ

Les épicuriens au rendez-vous à Payerne

Terroir » L'objectif de la troisième édition du Salon des dégustations, qui s'est achevée hier, était clair: dépasser le cap des 2900 visiteurs atteint lors de l'édition 2016. Au final, après trois jours placés sous les couleurs des produits du terroir, quelque 3600 personnes ont déambulé dans les allées de la Halle des fêtes de Payerne. Ce succès s'accompagne également «de très bons retours de la part des visiteurs et des exposants», indique Géraldine Mottaz, cheffe de projet pour la société Chassot Concept, organisatrice de l'événement.

3600 visiteurs

Le nombre de personnes accueillies au Salon des dégustations

Dotée d'un budget de 100 000 francs, la manifestation a accueilli une soixantaine d'exposants sur une surface de 3000 mètres carrés. Venus découvrir les saveurs et produits du terroir, les curieux ont été servis et ont pu bénéficier de contacts privilégiés avec les artisans présents. «Nous espérons attirer toujours plus de visiteurs, mais nous ne souhaitons pas faire de cet événement un comptoir. Le fait que le salon ne soit pas saturé permet aux exposants d'avoir le temps de présenter leurs produits», détaille la coordinatrice de l'événement.

Alors que l'été indien avait joué les prolongations l'an dernier et pénalisé le Salon des dégustations, il n'en a rien été cette année. «La météo pluvieuse et changeante de ces derniers jours nous a été plus favorable», annonce Géraldine Mottaz. L'événement fera son retour l'an prochain à la même période, communiquent les organisateurs. »

VINCENT BÜRGY

Le tracteur termine sur le flanc

Marsens » Hier vers 3 h 25, un conducteur de 14 ans circulant à la route des Bugnons, à Marsens, a perdu la maîtrise de son tracteur en raison d'une vitesse inadaptée à la configuration des lieux. Le véhicule agricole a fini son embardée sur le flanc droit, dans une haie de thuyas.

Le jeune conducteur, qui n'a pas été blessé, a quitté les lieux avant d'appeler la police. Endommagé, le tracteur a été pris en charge par un garage. » MRZ

Rouages importants des fanfares du canton, les musiciens vétérans se sont retrouvés hier à Courtepin

Ils ont la passion comme maître mot

L'Association cantonale des musiciens vétérans fribourgeois dispose de sa propre fanfare, forte d'une soixantaine de musiciens. Alain Wicht

« VINCENT BÜRGY

Courtepin » «Pour moi, c'est un honneur d'être membre vétéran», explique avec fierté Emile Michel, actif depuis 70 ans dans la fanfare l'Echo du Glèbe d'Estavayer-le-Gibloux. «C'est aussi un plaisir de revoir d'anciens collègues musiciens.» A la sortie de l'assemblée annuelle de l'Association cantonale des musiciens vétérans fribourgeois (ACMVF), hier à Courtepin, les accolades et les poignées de main étaient de rigueur pour les 400 personnes présentes.

L'ambiance cordiale faisait d'ailleurs dire à Jeanine, vétéran de Châtonnaye, que cette amicale a tout «d'une grande famille». En dépit des apparences, cette «famille» élargie compte tout de même 1700 cotisants dans la partie francophone du canton, dont quelque 220 femmes. Par ailleurs, plus de la moitié de ses membres sont encore des musiciens actifs. Du côté germanophone, une entité distincte regroupe environ 250 personnes. Plus surprenant, l'ACMVF continue de voir ses effectifs croître et même rajeunir, avec une moyenne d'âge se situant autour des soixante ans.

«Le titre de vétéran a désormais un peu moins de prestige»

Pierrot Roulin

Il ne s'agit pourtant pas d'un hasard. Cette augmentation du nombre de vétérans est surtout due à une modification effectuée dans le règlement de la Société cantonale des musiques fribourgeoises, comme l'admet le président de l'amicale Pierrot Roulin. «On devient vétéran cantonal à partir de vingt-cinq ans de musique. Et les années passées dans les corps de cadet, à l'âge de dix ou onze ans, sont désormais prises en compte», résume l'habitant de Treyvaux, 55 ans de musique au compteur. A noter qu'un musicien devient également vétéran fédéral à partir de la trente-cinquième année de pratique musicale.

Rajeunir les vétérans

Fringante, la cohorte des vétérans évolue aussi avec son temps et en subit certains effets collatéraux. «A l'époque, être un vétéran était très prisé. Le titre a désormais un peu moins de prestige», ajoute Pierrot Roulin. Présente pour la première fois à une assemblée de l'ACMVF et vétéran de la fanfare paroissiale l'Union de Cugy-Vesin, Béatrice Berchier reconnaît ainsi «ne pas accorder de valeur particulière à ce statut».

Mais qu'importe la valeur du titre, une caractéristique demeure immuable chez les vétérans: leur passion pour la musique. Un dénominateur commun dont profite la centaine de sociétés de musique que compte le canton. «Avoir des personnes d'expérience est un avantage. Mélanger les âges est important et cela permet également de rajeunir les anciens», note Yves Caloz, président de la fanfare de Barberêche-Courtepin, dont la moyenne d'âge est d'environ 32 ans.

Savoir laisser sa place

Forts de leurs connaissances, tant musicales qu'organisationnelles, les vétérans peuvent aussi prodiguer des conseils aux nouveaux musiciens. Une relève avec laquelle des piliers des fanfares ne s'accommodent pas toujours volontiers. «Des vétérans ont parfois de la peine à laisser la place aux jeunes. Il ne faut toutefois pas les freiner, mais les encourager», observe le président de l'ACMVF.

La création des conservatoires de musique a aussi changé la donne pour les vétérans. De l'avis de Jacques Betticher, trombone au sein de la fanfare de La Tour-de-Trême, le niveau s'est même élevé. «Avec les formations du conservatoire, les jeunes sont vraiment bien formés et, en tant que vétéran, il nous faut beaucoup plus travailler les morceaux à la maison. C'est parfois dur à accepter», répond le Gruérien de 74 ans, dont 43 de musique. Ce changement s'est aussi accompagné d'autres nouveautés. «Les partitions d'aujourd'hui ne sont plus écrites de la même manière qu'à mes débuts, en 1962. Il faut donc s'adapter», indique Pierrot Roulin.

Malgré ces éventuels tracas, bien des musiciens vétérans tendent à faire mentir l'adage qui prétend qu'il ne fait pas bon devenir vieux. «Même après vingt-cinq ans d'activités un bon musicien peut encore énormément apporter durant de longues années, assure le musicien vétéran de Treyvaux. On peut être aussi bon après cinquante-cinq ans de musique qu'à vingt ans.» »

GALERIE PHOTO laliberte.ch